

COMMISSION EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LA FIEVRE APHTEUSE

COMITE EXECUTIF

COMPTE RENDU

de la réunion d'urgence tenue à Londres le 7 mai 1962

Une réunion d'urgence du Comité exécutif de la Commission Européenne de Lutte contre la Fièvre Aphteuse s'est tenue à Londres le 7 mai 1962. Les membres suivants étaient présents:

Sir John Ritchie (Président) - Royaume Uni
Dr. J.M. van den Born - Pays Bas
Dr. R. Gaier - Autriche.

Étaient aussi présents:

Dr. G. Boldrini représentant le Prof. I. Altara (Italie), Dr. M. Sturman (Israël), Dr. I.A. Galloway et Dr. J.B. Brooksby (Pirbright, Royaume Uni), Dr. E.A. Eichhorn (FAO) et Sir Thomas Dalling (Secrétariat, Commission Européenne).

La première fois que le type SAT1 du virus de la fièvre aphteuse a été trouvé en dehors de l'Afrique a été à Bahreïn dans le golfe Persique en janvier 1962. Ce type de virus a été récemment identifié en Irak, en Israël et en Syrie.

La situation dans le Proche-Orient fit l'objet d'une description par le Dr. Galloway, le Dr. Eichhorn et le Dr. Sturman et elle fut soumise à discussion. Il a été signalé que le virus cause une maladie sérieuse parmi les moutons entraînant une mortalité de 5 à 50% chez les agneaux et des lésions graves chez les moutons adultes ainsi que chez le bétail et les chèvres. En Israël, la maladie a tout d'abord été observée chez les chèvres. L'infection s'est répandue rapidement et par le fait des contacts étroits entre les animaux des pays que l'on sait être infectés et les autres pays du Proche-Orient, grâce au caractère nomadique de l'élevage, il semble possible que la région toute entière puisse être infectée.

Précautions dans les Pays Européens

Le souci tout spécial de la Commission est de protéger l'Europe d'une invasion par ce virus exotique et ceci constitua le principal sujet de discussion.

Le Comité exécutif insiste sur la nécessité pour tous les pays européens de prendre les précautions qui s'imposent contre l'introduction de cette infection par le moyen des importations de bétail et des produits animaux. En addition, il invite vivement tous les pays européens à renforcer leur vigilance en ce qui concerne l'identification des types de virus qui provoquent des foyers de fièvre

aphteuse ou de toute autre affection de nature vésiculaire qui est rencontrée dans leur pays. Il conviendrait de ne pas se limiter à l'emploi des antisera type-spécifique pour les types exotiques qui peuvent être obtenus auprès du laboratoire mondial de référence à Pirbright, Surrey, mais les pays ne devraient pas hésiter à envoyer à Pirbright, pour examen, des échantillons prélevés sur place sans manipulation de laboratoire, aussitôt qu'un doute survient et même si des éprouves de détermination de types exotiques ont été faites.

Mesures prises dans le Proche-Orient

Bien qu'il n'y ait pas échappé à l'attention qu'il y a une grande difficulté à surveiller les déplacements des animaux dans cette région tant à l'intérieur des pays qu'entre-eux, il convient de tenir compte que les déplacements des animaux constituent le moyen le plus commun par lequel l'infection se répand et dès lors il convient de mettre fin aux déplacements qui ne sont pas nécessaires ou qui peuvent être soumis à surveillance.

La situation paraît avoir atteint un stade où la vaccination extensive constitue la seule solution possible, quoique l'on admette que des difficultés surgiront vraisemblablement à cause de la nature des méthodes d'élevage et par suite de la présence dans certains de ces pays de certaines autres maladies telles que la bluetongue. Il est évident que des quantités suffisantes de vaccin ne sont pas disponibles pour satisfaire aux besoins de tous les pays et que les services vétérinaires ne sont pas tous organisés aujourd'hui de telle sorte qu'ils puissent faire un usage efficace du vaccin. Le Comité se rend compte dès lors que la fourniture à Israël d'une partie de la quantité limitée de vaccin qui est disponible est d'une importance considérable étant donné qu'un programme de vaccination effectif pourrait y être mis en oeuvre et que des renseignements complémentaires pourraient y être obtenus sur la valeur relative des deux types de vaccin (inactivé et atténué) chez les différentes espèces animales.

Il a été reconnu qu'au Proche-Orient la maladie a pris des proportions telles qu'il est nécessaire d'assurer la protection de l'Europe par des mesures prises en dehors de la région. La vaccination devrait toutefois y être instaurée de façon extensive aussitôt que des quantités suffisantes de vaccin seront disponibles.

Mesures en Turquie

Les dernières informations disponibles signalent que la maladie a été identifiée en Syrie en un point aussi septentrional qu'Alope (à quelques 40 km de la frontière turque), et en Irak en un point aussi septentrional que Mossoul. La Turquie est sérieusement menacée par un virus qui s'est déjà répandu très rapidement (et beaucoup plus rapidement que le type Asie I).

Il est dès lors admis que la FAO devrait faire tous les efforts possibles en collaboration avec la Commission Européenne pour mettre en oeuvre en Turquie les mesures suivantes :

1. Obtenir des précisions sur la situation grâce à l'obtention, en vue de leur examen, d'un nombre suffisant d'échantillons destinés à déterminer la diffusion de la maladie et les types de virus de la fièvre aphteuse présents en Turquie;
2. Etablir des plans de vaccination contre le virus du type SAT1. Il se pourrait que la vaccination doive être extensive ou qu'elle puisse être limitée aux régions bordant les différents pays infectés. Ceci ne pourra être déterminé qu'à la lumière des renseignements fournis par l'enquête mentionnée ci-dessus.

Le Comité considère cette situation comme préoccupante et espère que la FAO sera en mesure de mettre au point toutes les mesures de secours possibles à la région du Proche-Orient, particulièrement en ce qui concerne les campagnes de vaccination. Le Comité a été heureux de prendre connaissance d'un projet de réunion qui devrait être convoquée par la FAO au Proche-Orient dans un avenir proche.

Le Comité ne possède aucun renseignement sur la manière par laquelle ce type de virus de la fièvre aphteuse a pu atteindre la région du Proche-Orient. Il est recommandé qu'une enquête soit entreprise par la FAO pour éclairer ce point de telle façon que des mesures puissent être recommandées en vue d'éviter un renouvellement de ce phénomène.

Disponibilités en vaccins

En vue de la vaccination contre le type SAT1 du virus comme indiqué ci-dessus, l'Institut de Pirbright peut être en mesure de produire au moins 100,000 doses hebdomadaires de chacun des vaccins inactivé et atténué. Certaines réserves sont déjà disponibles. En Israël, du vaccin sera aussi produit en quantités au moins suffisantes pour couvrir les besoins de ce pays.

Fourniture d'urgence de vaccin pour l'Europe

Des réserves suffisantes de vaccin inactivé contre le type SAT1 du virus devraient être maintenues en vue de leur emploi si les besoins l'exigent en Europe dans les circonstances actuelles. Il est entendu que le Laboratoire mondial de référence a l'intention d'avoir en permanence des stocks disponibles de quelques 300.000 doses de vaccin inactivé: il a une capacité de production de 130.000 doses par semaine. Ceci est considéré comme suffisant aux besoins.